

Regroupement Pédagogique La Balme les Grottes/Vertrieu  
Procès-verbal  
Conseil d'école du 13 mars 2009

Etaient présents : Les maires et les représentants des mairies : Messieurs Chapit, Basset, et Madame Gery-Frioud pour la commune de La Balme.

Madame Bouchou pour la commune de Vertrieu.

Les représentantes de parents d'élèves : Mesdames Neyret, Ravin, Delay, Monsieur Chevallier

Les enseignantes : Mesdames Viallet, Geney-Guériffot, Jourdan, Cousteix et Monsieur Smorenburg pour l'école de La Balme. Madame Fromont, Mesdemoiselles Berger et Cochet pour l'école de Vertrieu.

Les invités : Madame Jarjaille et Monsieur Vaissier, Délégués Départementaux de l'Education Nationale.

### 1. Vie des classes.

- Pont de l'Ascension : week-end férié décrété par l'Inspection Académique, mais le mercredi précédent sera travaillé (20 mai), en échange du vendredi 22 mai vaqué.
- Sorties et animations. Voir annexes.
- Equipement : La Balme : ordinateurs : demande de matériel pour équiper chaque salle de classe – un budget sera alloué pour le renouvellement partiel du parc informatique. L'organisation sera également revue pour l'accessibilité aux imprimantes et la maintenance adaptée aux besoins.

température dans la salle de sport : en raison de son orientation, il y fait très chaud. L'achat de rideaux « screen » (stores motorisés) sont à l'étude. Possibilité de diminuer aussi le chauffage au sol.

Vertrieu : ordinateurs : achat par la municipalité de 3 tours.

tracés du terrain de sport : ils seront effectués début mai.

sonnette au portail : en commande.

### 2. Point sur les effectifs prévisionnels.

Rentrée 2009 : 28 PS (10 vertrolands et 18 balmolans) susceptibles d'être inscrits à La Balme, 24 moyens, 23 GS, 26 CP, 22 CE1, 32 CE2, 14 CM1 et 21 CM2. 8 classes.

### 3. Parole aux maires.

- Service Minimum d'accueil : Malgré le désaccord des communes avec le texte de loi, il sera désormais mis en place dans les deux communes. A Vertrieu, le personnel communal accueillera les 20 enfants inscrits lors de la prochaine grève.

- Transport scolaire : L'accompagnatrice veille à ce que l'enfant de maternelle soit accueilli par un adulte. Au cas où l'enfant n'est pas récupéré à la sortie du car, il est ramené dans son école.

- Nom et inauguration du groupe scolaire de La Balme : L'équipe municipale a décidé de donner un nom à la nouvelle école de La Balme « Les Mûriers », en rappel de l'économie de la soie qui faisait vivre la région autrefois. Inauguration de l'école le 25 avril à 10 h 30.

- Sécurité parking de l'école de La Balme. Monsieur le Maire rappelle la nécessité de respecter le plan de stationnement tracé devant l'école. Merci de ne pas utiliser les trottoirs pour stationner et de respecter les sens interdits ! Il en va de la sécurité des enfants.

- Proposition d'aménagement du terrain derrière l'école de La Balme à l'équipe pédagogique. La municipalité propose un jardin aménagé pour les enfants avec un potager. D'autres possibilités peuvent être envisagées.

- Journée nettoyage de printemps (28 mars) : la commune de La Balme souhaite y associer les enfants des écoles.

- Abri-bus devant l'école de La Balme : des habillages latéraux en bois seront ajoutés.

#### 4. Parole à la DDEN.

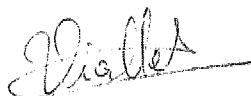
- Evaluations CM2 : il est demandé d'expliquer comment a été mise en place cette évaluation. Les parents ont été reçus individuellement. Evaluation ponctuelle à un temps T qui ne conditionne pas le passage en 6<sup>e</sup>.
- DAPE : bilan ? On constate son intérêt pour les enfants qui n'ont pas des difficultés trop importantes.

#### 5. Parole aux représentants de parents d'élèves.

- Sécurité dans la cour de l'école : Les enseignants comme le personnel cantine reste vigilant quant à la surveillance dans la cour, ce qui n'évite pas les blessures, chocs, conflits.
- Questions anonymes : Mesdames les directrices ont rappelé lors du précédent conseil d'école que c'était la dernière fois que les questions anonymes seraient traitées afin d'éviter les diffamations.

Le prochain conseil d'école aura lieu à l'école de Vertrieu le vendredi 5 juin 2009 à 18 h 15.

Les directrices, Madame Viallet



Melle Berger

